Aggomag age Bressui



Magazine de l'Agglomération du Bocage Bressuirais













Sommaire

- **2** Édito
- **3** Actus en bref
- **5** Collectivité L'Agglo est lancée
- **6** Bien vieillir chez soi L'Agglo vous accompagne
- **7** Sports et loisirs pour tous Soutenir l'éducation et la pratique sportive
- **8** Partout et au plus près L'Agglo fait le pari de la culture
- **9** Compétitivité et attractivité Accompagner et soutenir les entreprises
- **10** Collectivité Organisation des services
- 11 Gestion des déchets Nouveau service de collecte des déchets
- **13** Collectivité Annuaire des services
- **14** Cohésion sociale Renforcer l'égalité des territoires
- **14** Offre de soins 4 maisons de santé
- 15 Mobilité Faciliter les déplacements au quotidien
- 16 Services et structures d'accueil L'enfant au cœur d'un projet éducatif
- 17 Schéma de Cohérence Territoriale Imaginer l'Agglo dans 10 ans
- **18** Accompagner les projets touristiques Valoriser notre territoire
- **19** Mutualisation L'optimisation au cœur des services
- **20 Déchetteries** De nouvelles filières de recyclage
- **21** Plan climat Du bon sens dans l'action
- **22** Environnement Assainir pour protéger la ressource en eau

Suivez l'actu

Si vous ne recevez pas ce magazine, appelez le 05 49 81 19 00

Abonnez-vous à notre lettre d'information électronique sur www.agglo2b.fr.

Retrouvez-nous également sur Facebook www.facebook.com/agglo2b



Agglomération du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr
www.agalo2b.fr



AGGLOMAG

Magazine édité par l'Agglomération du Bocage Bressuirais

Dépôt légal Janvier 2015 N° ISSN en cours **Tirage** 34 000 exemplaires **Directeur de la publication**Jean-Michel Bernier

Directeur de la rédaction

Philippe Body **Rédaction**

Services communautaires

Graphisme Creaprime

Conception Service Communication

Photos Agglomération du Bocage Bressuirais, Jolly L'Impression Créative, Archidev, G.Koch, SAM Handball, Supersoniks, Fotolia, P.Wall/CG79

Impression Imprimerie Fazilleau -Papier PEFC issu de forêts gérées durablement

Ne pas jeter sur la voie publique

Édito

L'Agglomération du Bocage Bressuirais fête en cette fin d'année 2014 son premier anniversaire.

Cette année a été essentiellement consacrée à la mise en place politiquement et administrativement de la structure.

En effet, après un conseil communautaire transitoire qu'a présidé Daniel Amiot, le nouveau Conseil a été installé le 22 avril 2014 avec les élus issus des élections municipales de mars : un Président, 14 Vice-Présidents, 14 commissions correspondant aux nombreuses compétences dévolues à l'Agglo.

Sur le plan administratif et matériel, cette année de mise en place n'a pas été aisée.

En effet, les agents qui venaient d'horizons divers avec des modes de fonctionnement différents ont dû apprendre à travailler ensemble, souvent sur de nouveaux sites.

L'éclatement des sites de gestion de l'Agglomération du Bocage Bressuirais n'a naturellement pas facilité la tâche mais tous les agents s'y sont investis pleinement. Qu'ils en soient remerciés.

Ce premier numéro d'Agglomag, qui se veut à l'avenir être semestriel, vous présente les compétences et les premiers axes de réflexions qui ont été débattus.

L'année 2015 va être consacrée à définir nos objectifs et à la mise en place des moyens tant matériel que financier pour y parvenir.

Nous avons constitué l'Agglo autour d'une notion forte de territoire, correspondant pour nous à notre bassin de vie.

Le Bocage Bressuirais est une entité géographique, sociologique et économique cohérente.

Je souhaite avec, j'en suis sûr, l'ensemble de mes collègues élus, réussir ce pari de l'intercommunalité pour doter le Bocage de structures renforçant son attractivité et de services pour assurer le mieux-être des populations.

L'économie est le moteur de l'Agglomération du Bocage Bressuirais ; elle amène de la richesse, donc des moyens et un lien social essentiel. Nous y consacrons beaucoup d'attention pour développer les zones d'activités et le soutien aux entreprises.

Les transports, les services d'accompagnement auprès de la jeunesse, des parents et des personnes âgées seront essentiels dans l'unité de notre Bocage et pour assurer une cohérence dans l'aménagement de notre territoire entre les espaces urbains et ruraux.

Dans un contexte socio-économique difficile, il faut savoir s'unir pour faire face aux difficultés et préparer l'avenir.

C'est avec vous tous que l'Agglo réussira ce challenge.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture de ce premier magazine et une année 2015 faite de bonne santé et d'amitiés.

Jean-Michel BERNIER

Président de l'Agglomération du Bocage Bressuirais Maire de Bressuire





Culture

Bocapole

Situé boulevard de Thouars à Bressuire, ce magnifique équipement de 8 000 m² de bâtiment accueille tout au long de l'année des congrès, des salons, des forums, des spectacles.

Un parc de matériel est disponible à la location pour les collectivités et les associations du territoire.

www.bocapole.fr



Retrouvez les événements de Bocapole sur internet.



BOCAPOLE

Boulevard de Thouars à Bressuire 05 49 81 78 58 www.bocapole.fr



Collectivité

Conseil communautaire

Le conseil communautaire se réunit en moyenne 12 fois par an.

La prochaine séance publique se tiendra le mardi 20 janvier au Pôle Environnement (zone de Saint-Porchaire à Bressuire).

en ligne



Les comptes-rendus des assemblées (Agglo, CIAS, Bocapole, Office de tourisme) sont consultables sur internet

www.agglo2b.fr rubrique L'Agglo > Les assemblées

Économie

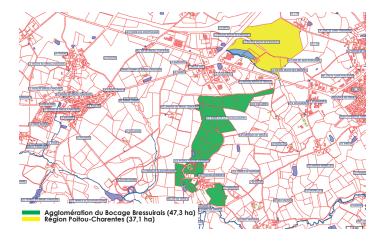
L'Agglo condamnée en première instance

Le 25 novembre 2014, le Tribunal de Grande Instance de Niort a condamné l'Agglomération du Bocage Bressuirais à reverser 70 000 € à Maitre Humeau, liquidateur de l'affaire Gauthier.

Les faits

L'Agglomération du Bocage Bressuirais est propriétaire de la ferme des Petites Touchelandières à Terves (commune associée de Bressuire) d'une surface de 47,36 hectares.

Pour développer le parc d'activités @lphaparc à Bressuire, un accord d'échange de terres a été conclu avec la Région Poitou-Charentes pour une surface de 37 hectares. Les terres de la Région sont exploitées par le lycée du Campus des Sicaudières. L'échange de propriété devait être suivi d'un échange d'exploitation, le Campus des Sicaudières



prenant la jouissance des terres des Petites Touchelandières. Monsieur Gauthier était l'exploitant des terres des Petites Touchelandières mais il a été mis en liquidation judiciaire le 27 mars 2012.

Le dossier s'est accéléré début 2014 puisque le groupe JORIS IDE souhaitait étendre l'usine CBI Poitou; les travaux devant être terminés pour le mois de septembre 2014, il fallait donc conclure impérativement les conditions d'échange avec la Région, qui exigeait au préalable le départ de Monsieur Gauthier.

Après que le trésorier de l'Agglo, fonctionnaire d'État, ait vérifié qu'il n'y avait aucune opposition sur les comptes de Monsieur Gauthier, l'Agglomération du Bocage Bressuirais lui a versé une somme de 70 000 €, à condition qu'il quitte les lieux sous 48 heures, ce qui a été fait.

Malheureusement, nul n'étant censé ignorer la loi, notre collectivité aurait dû verser cette somme à Maître Humeau. C'est à ce titre que l'Agglo a été condamnée.

Conclusions

- Si cette somme avait été versée au liquidateur et non à Monsieur Gauthier, celui-ci serait resté dans les lieux, l'échange avec la Région n'aurait pu être réalisé et l'usine de 3 000 m² avec une vingtaine d'emplois n'aurait pas été construite.
- Devant les enjeux, il faut relativiser la portée de ces 70 000 €, qui équivalent à 0,19 € le m² pour des terrains à vocation économique, qui se vendront entre 8 et 25 € le m².
- L'Agglomération du Bocage Bressuirais a fait appel de cette décision qui privilégie l'intérêt privé des créanciers au détriment de l'intérêt public que représente la collectivité.

Actus en bref

Espaces aquatiques

Remise en forme, sports ou loisirs, à vous de choisir!



L'Agglomération du Bocage Bressuirais gère 5 espaces aquatiques : Argenton les Vallées, Bressuire, Cerizay, Mauléon et Moncoutant.

Aquadel à Cerizay et Coeur d'O à Bressuire vous proposent tout au long de l'année aussi bien des cours de natation, d'aquagym... que des séances de détente dans les espaces ludiques et de remise en forme.





Assainissement

Nouvelle station d'épuration à Rorthais



En service depuis juillet 2014 à Rorthais, ce nouvel équipement est dimensionné pour traiter une pollution équivalente à 1 500 habitants. Les eaux usées sont traitées par la technique des boues activées. Elles proviennent

du bourg (les zones d'urbanisation future ont été prises en compte), mais également de la zone d'activité économique.

L'eau traitée est ensuite restituée au milieu naturel, dans le ruisseau de l'Epinaie.

Les boues produites quant à elles, sont épaissies avant d'être expédiées vers Mauléon où elles subissent un chaulage avant épandage en agriculture.

La construction de cette nouvelle station d'épuration aura nécessité près d'un an de travaux. Le coût global de cette opération (réseau et station d'épuration) est de 1,2 million d'euros, financé à 40% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Général des Deux-Sèvres.

Pescalis

Le sentier des étangs, c'est gratuit!



Muni de vos jumelles ou de votre appareil photo, partez pour une excursion de 4,5 km à votre rythme. Empruntez le passage à gué de l'étang des chirons avant de monter sur les postes d'observation dans les arbres.

Reposez-vous sur un banc face aux différentes étendues d'eau.

Découvrez au travers de panneaux pédagogiques les nombreux animaux qui trouvent refuge ici, dont plus de 90 espèces d'oiseaux.

Vous avez l'âme d'un explorateur ? Tentez le parcours d'orientation.

Terminez par une pause piquenique au bord de l'eau avant de visiter l'aquarium de Pescalis!

PESCALIS

Route de Niort à Moncoutant 05 49 72 00 01

i

www.pescalis.com

Plus d'actus

Rendez-vous sur notre site internet www.agglo2b.fr et abonnez-vous à notre lettre d'information. Retrouvez-nous également sur Facebook:

www.facebook.com/agglo2b



Ressources humaines, affaires générales, communication

Collectivité L'Agglo est lancée



Pierre-Yves Marolleau 1er Vice-Président

Les ressources humaines (le personnel), les affaires générales et la communication représentent 3 domaines variés et complémentaires qui sont un support indispensable pour les autres services de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

550 personnes travaillent à l'Agglo

Ce chiffre peut paraître démesuré. À sa création au 1er janvier 2014, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a repris les compétences des structures qui ont disparu mais aussi les salariés titulaires : c'était une obligation légale ! Ces salariés qui assument les mêmes tâches proviennent de 25 structures différentes (communautés de communes, communes, Pays, SVL, autres syndicats...). Il est à noter que plus de la moitié de ces collaborateurs travaillent dans le domaine de l'enfance et de l'aide à la personne et que beaucoup occupent un temps non complet. D'autre part, l'Agglo, à l'exception d'un informaticien, n'a pas recruté sauf pour remplacer ceux qui sont partis et renforcer par des contractuels des services comme les ressources humaines, les finances et la commande publique qui en ont besoin dans cette période de lancement et d'harmonisation. On le savait, les économies d'échelle ne viendront qu'à échéance d'un premier mandat!

Il faut mettre en perspective ce nombre de 550 à celui des salariés des communautés d'agglomération voisines : ils sont équivalents alors que l'Agglomération du Bocage Bressuirais exerce davantage de compétences.

Un gros travail d'harmonisation

Les salariés provenant de 25 structures différentes, il reste un gros travail d'harmonisation à effectuer, par exemple au niveau des modalités d'organisation du travail, du règlement intérieur ou du temps partiel. Ce travail, il va falloir le mener en partenariat avec les représentants du personnel qui viennent d'être élus début décembre.

Dans le domaine de la commande publique, il faut que l'on soit mieux organisé et donc plus efficace; un exemple, les achats groupés sur lesquels on a de vraies économies à réaliser. Dans plusieurs autres domaines, il faut mettre en œuvre la dématérialisation en s'appuyant sur une infrastructure informatique reliant tous les sites de l'Agglo.

Une communication aussi bien interne qu'externe

En ce qui concerne la communication, un magazine interne a été diffusé auprès de tous les salariés qui l'ont reçu avec leur feuille de salaire d'octobre et de novembre. Ces premiers numéros ont reçu un bon accueil et doivent maintenant être pérennisés; reste à en préciser la fréquence et à y ajouter une lettre d'informations pratiques.

Pour le grand public, le site internet a été mis en ligne en septembre et connaît une forte fréquentation. Nous avons de bons retours sur son contenu et son utilisation facile ainsi que sa mise à jour très régulière. Les liens avec les mairies sont aussi privilégiés et des réunions régulières regroupent d'un côté les maires des 44 communes et de l'autre, les secrétaires et agents d'accueil des mairies et les directeurs de services de l'Agglo.

Enfin ce magazine qui s'adresse à tous les habitants paraîtra 2 fois par an et sera complété par des informations ponctuelles sans doute par courriel mais aussi sur un support papier disponible dans toutes les mairies.



Services à la personne, C.I.A.S.

Bien vieillir chez soi L'Agglo vous accompagne

Martine Chargé-Baron 2^{ème} Vice-Présidente

Qu'il s'agisse de soins de confort ou de soins infirmiers, plusieurs solutions sont proposées par le C.I.A.S. de l'Agglomération du Bocage Bressuirais pour les personnes ayant besoin d'une aide pour rester à domicile.

Le Centre Intercommunal d'Action Social (C.I.A.S.) comprend 3 secteurs.

Le soutien à domicile

Dans un premier temps, l'objectif a été d'assurer, sans rupture, le service auprès des usagers avec un réel souci de qualité. Il ne faut pas oublier que parallèlement les agents ont dû s'adapter à une nouvelle organisation, chacun des secteurs ayant son propre mode de fonctionnement. Le personnel a dû faire preuve d'une certaine abnégation et d'un réel professionnalisme au profit de l'intérêt du service.

Les soins infirmiers à domicile

Au cours de l'année 2014, ce service a bénéficié d'une évaluation externe. Les résultats seront connus prochainement et l'analyse devrait permettre une amélioration, avec un réel souci de la qualité du soin, de la prise en compte du malade, de sa santé, de son bien être, en respectant son environnement en lien avec les siens.



Le portage de repas à domicile

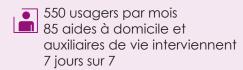
Un appel d'offre a été réalisé pour le renouvellement du marché du portage de repas pour les secteurs d'Argenton les Vallées, Bressuire et Mauléon. Le marché a été attribué à l'Esat de Saint-Porchaire.

Dans un deuxième temps, le C.I.A.S. va devoir se pencher sur une organisation identique pour l'ensemble du personnel, chaque secteur arrivant avec sa propre pratique. Il en sera de même pour l'harmonisation de la tarification qui ne pourra se faire que progressivement, sur plusieurs années, compte-tenu des écarts.



SOUTIEN À DOMICILE





Environ 90 000 heures d'intervention par an

SOINS INFIRMIERS À **DOMICILE**



171 patients pris en charge Taux d'occupation de plus de 80%

PORTAGE DE REPAS À **DOMICILE**

- en liaison froide sur les secteurs d'Argenton les Vallées, Boismé, Bressuire, La Chapelle Saint-Laurent, Mauléon, Moncoutant
 - →55 685 repas livrés par an
- en liaison chaude sur les communes de Clessé, Combrand, Courlay, Nueil-Les-Aubiers, Le Pin →22602 repas livrés par an



ESPACES AQUATIQUES

Sports et loisirs pour tous Soutenir l'éducation et la pratique sportive



Johnny Brosseau 3^{ème} Vice-Président

Avec plus de 20 000 licenciés et un taux de pratique supérieur à la moyenne départementale, le Bocage Bressuirais est un territoire sportif. Les habitants profitent d'une offre sportive riche et diversifiée. De l'éducation aux sports avec L'école de découverte des sports pour les plus jeunes, jusqu'aux performances avec des clubs spécialisés, la vie sportive tient une place importante

sur le territoire de l'Agglo et auprès de ses habitants. Outre sa dimension éducative et de loisirs, le sport est aussi un vecteur de développement, de rayonnement et de communication du territoire.

Une compétence nouvelle

La politique sportive de l'Agglomération du Bocage Bressuirais est une compétence nouvelle et encore en construction. À ce jour, il a été décidé de soutenir l'éducation et la pratique sportive dès le plus jeune âge et certaines associations considérées d'intérêt communautaire.

Cela se traduit par l'attribution d'une subvention à l'École de Découverte des Sports du Bocage qui œuvre à l'éveil sportif de près de 360 enfants âgés de 5 à 10 ans. Son extension sur de nouvelles communes est à l'étude sur le Moncoutantais et l'Argentonnais. À ses côtés, 5 clubs ont été reconnus pour leur rayonnement communautaire, car uniques dans leur discipline : Judo Club du Bocage Bressuirais, Sèvre Bocage Athlétic Club, COB rugby, Golf Club du Bocage Bressuirais et Cercle des Nageurs du Bocage Bressuirais.

Un soutien au sport de haut niveau

L'adoption d'un règlement en octobre dernier permet de soutenir 4 clubs de sports collectifs qui évoluent sur le territoire au niveau national : Argenton Thouars Basket 79, Football Club Bressuire, Réveil Bressuirais Basket et Sport Athlétique Moncoutantais Handball.



5 espaces aquatiques

L'Agglomération du Bocage Bressuirais gère les espaces aquatiques d'Argenton les Vallées, Bressuire, Cerizay, Mauléon et Moncoutant, les centres départementaux de gymnastique et de tennis à Bressuire.

S'agissant des espaces aquatiques, l'enjeu principal consiste en l'harmonisation de l'offre de services et des tarifs. L'objectif est de créer un pass unique et valable dans chaque espace aquatique de l'Agglo, permettant aux usagers d'accéder ensuite à tous les sites. Ces équipements doivent également être entretenus et améliorés. Des travaux vont ainsi être lancés: l'agrandissement de l'espace fitness à Aquadel Cerizay et la rénovation de l'ancien bassin sportif de Cœur d'O sont à l'étude.

ARGENTON LES VALLÉES

- Rue de la Sablière 05 49 65 79 10
- 1 bassin extérieur 2 toboggans aquatiques jets d'eau grande plage espaces verts
 - → cours de natation
- Ouvert de juin à août

MAULÉON - AQUADEL

- Rue de la Bachelette 05 49 81 46 61
- 2 bassins extérieurs
 1 toboggan aquatique

 → cours de natation
- Ouvert de juin à août

BRESSUIRE - COEUR D'O

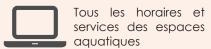
- Boulevard de la République 05 49 80 71 90
- 2 bassins sportifs
 1 bassin ludique
 1 toboggan aquatique
 sauna & hammam
 solariums
 - →cours de natation, aquagym...
- Ouvert toute l'année

MONCOUTANT

- Rue Puichaud Julienne 05 49 72 80 61
- 1 bassin
 - → cours de natation et aquagym
- Ouvert de mars à octobre

CERIZAY - AQUADEL

- 31 avenue de la Gare 05 49 74 49 06
- 1 bassin sportif
 1 bassin ludique
 1 toboggan aquatique
 sauna & hammam
 salle de remise en forme
 - →cours de natation, aquagym...
- Ouvert toute l'année



www.agglo2b.fr rubrique Sports et loisirs

Culture

Partout et au plus près L'Agglo fait le pari de la culture



Marie Jarry 4^{ème} Vice-Présidente

L'Agglomération du Bocage Bressuirais travaille autour de 6 axes : les bibliothèques, la programmation de spectacles dans les salles du territoire, le Conservatoire de musique, les musées, le soutien au cinéma, quelques festivals communautaire.

Scènes de Territoire

La programmation culturelle

Ce sont 87 rendez-vous annuels répartis dans les salles de La Griotte (Cerizay), La Passerelle (Mauléon), Le Théâtre (Bressuire) et d'autres lieux inhabituels (Argenton les Vallées, L'Absie).

Ce sont aussi des représentations pour les scolaires.

L'idée est de proposer des spectacles professionnels de qualité au plus près des habitants afin de développer les publics.

Chiffres clés

17 lieux différents pour créer la rencontre sur le territoire

37 représentations à destination des scolaires

40 spectacles tous publics

242 artistes et techniciens invités sur la saison



SCÈNES DE TERRITOIRE 05 49 80 61 55

www.scenesdeterritoire.agglo2b.fr



Réseau de Lecture Publique

Un maillage de 24 bibliothèques

Travaillant en réseau, ces 24 bibliothèques sont réparties sur tout le territoire.

L'organisation se traduit par la mise en commun des ressources documentaires et un programme d'animations réparties sur l'ensemble du territoire. Une réflexion va être engagée sur une tarification simplifiée, une carte d'adhérent unique l'informatisation générale du réseau afin de consulter les catalogues et de réserver en ligne.



Tous les horaires et services de votre bibliothèque.

www.agglo2b.fr

rubrique Culture > Réseau de Lecture Publique



RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE 05 49 65 29 27

Conservatoire de musique

6 lieux d'enseignement

Le Conservatoire de musique propose 6 lieux d'enseignement : Argenton les Vallées, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncoutant, Nueil-Les-Aubiers.

Par son approche globale de l'enseignement, ses pédagogies innovantes pour tous les âges et tous les niveaux, le Conservatoire offre un enseignement de qualité au service des amateurs. Il accueille 630 élèves encadrés par 35 professeurs et 4 personnels administratifs.



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE 05 49 65 34 63 www.conservatoire.agglo2b.fr





Compétitivité et attractivité Accompagner et soutenir les entreprises



Philippe Brémond 5ème Vice-Président

Avec plus de 5 500 établissements recensés, le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais est reconnu pour son esprit d'entreprendre et sa culture industrielle. Son tissu économique, organisé autour de filières structurantes, se caractérise par un réseau dense et solide de TPE et de PME.

Véritable porte d'entrée pour l'accompagnement des projets de

création, de reprise et de développement d'entreprise, le service Développement économique intervient au travers de :

- Recherche d'aides adaptées au projet et soutien administratif au montage des dossiers,
- ■Proposition et commercialisation de terrains et de bâtiments à vocation économique,
- Orientation et mise en relation avec les partenaires identifiés,
- ■Gestion d'une bourse de locaux industriels et commerciaux publics et privés.



Effectifs salariés

6 entreprises de plus de 250 salariés

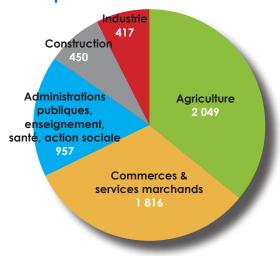
68 entreprises entre 50 et 250 salariés

358 entreprises entre 10 et 50 salariés

5 257 entreprises de moins de 10 salariés

Source : Observatoire Nord 79 - données INSEE 2010

Répartition des établissements par secteurs d'activités



Source : Observatoire Nord 79 - données INSEE 2010

Répartition des emplois par secteurs d'activités



Source : Observatoire Nord 79 - données INSEE 2010

Les différentes instances de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, dont la commission Économie composée d'élus et d'acteurs socio-économiques, travaillent ensemble à l'élaboration de la politique économique du territoire. 6 grandes priorités ont été définies :

- Harmoniser les pratiques pour l'ensemble du territoire : modalités et conditions de cession du foncier à vocation économique et de location de l'immobilier d'entreprise,
- ■Accompagner les entreprises par la mise en place d'outils d'intervention visant à faciliter des investissements d'entreprises et de porteurs de projets,
- ■Pérenniser, consolider le tissu économique par un accompagnement des entreprises du territoire en visant à renforcer leur compétitivité et faciliter leur montée en compétence,
- Renforcer l'attractivité du territoire,
- ■Soutenir l'innovation,
- ■Contribuer à la dynamique de l'emploi.



SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 05 49 81 19 00 economie@agglo2b.fr



Collectivité



Collectivité Organisation des services

Les services mettent en application le budget voté par le Conseil Communautaire sous le contrôle de la Direction Générale des Services. L'Agglomération du Bocage Bressuirais compte 550 agents, répartis autour de différents pôles.



des Services

DIRECTION GÉNÉRALE **DES SERVICES**

■Communication ■Développement économique



PÔLE DIRECTION GÉNÉRALE

Accompagnement à la mise en place de l'Agglo



Anne Roy 1 ère Directrice Générale Adjointe

PÔLE RESSOURCES & MOYENS

- ■Affaires générales ■Ressources humaines
- ■Finances



PÔLE PROSPECTIVES, **STRATEGIES & ANIMATIONS TERRITORIALES**

- ■Prospectives et stratégies
- ■Culture et animation
- **■**Tourisme
- ■Vie associative



Directeur Général

PÔLE ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Assainissement
- ■Gestion des déchets
- ■Développement durable
- ■Gestion des milieux aquatiques et biodiversité



PÔLE ACTION SOCIALE & SERVICES À LA PERSONNE

- ■Petite enfance
- **■**Enfance
- ■Maintien à domicile
- ■Prévention
- Jeunesse
- ■Hébergement social



Directeur Général

PÔLE TECHNIQUE, SPORT & SERVICES AUX COMMUNES

- ■Urbanisme & habitat
- ■Services aux communes
- ■Transport & mobilité
- ■Services techniques communautaires
- ■Équipements sportifs

ARGENTON LES VALLÉES

Développement durable Gestion des milieux aquatiques & biodiversité Antenne de l'Action sociale Place Léopold Bergeon

05 49 65 12 12

Pôle Ressources & Moyens Pôle Prospectives, stratégies & animations territoriales 27 boulevard du Colonel Aubry

Direction Générale des Services

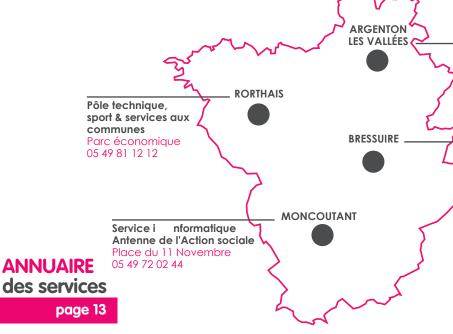
05 49 81 19 00

Ressources humaines La Ferrière 05 49 80 76 10

Finances La Ferrière 05 49 80 76 20

Assainissement & Gestion des déchets Rue Lavoisier - ZI Saint-Porchaire

Pôle Action sociale & services à la personne Place du Millénaire 05 49 81 75 75





Dossier spécial

NOUVEAU SERVICE DE

2015, mise en place de 2017, nouvell

L'harmonisation des modes de collecte : simplifier et moderniser

6 modes de collecte se côtoient aujourd'hui sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Cette forte hétérogénéité du service nécessite des équipements divers et nuit à l'instauration de bonnes pratiques de gestion des déchets. Pour simplifier et moderniser ces pratiques, seulement 2 modes de collecte vont être maintenus : la collecte en porte à porte et la collecte en apport volontaire.

UN SERVICE
PLUS JUSTE AVEC
UNE TARIFICATION
INCITATIVE

L'harmonisation des modes

de collecte s'accompagnera d'une nouvelle tarification liée à la production de déchets résiduels. Le financement du service sera assuré par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), sur laquelle sera instaurée une part incitative afin de responsabiliser chaque usager face à sa production de déchets*. Le principe est de payer en partie en fonction de l'utilisation du service.

* Les élus de l'Agglomérationdu Bocage Bressuirais examineront en 2015 les modalités de calcul de cette part incitative.

UN SERVICE
PLUS PERFORMANT,
PLUS SIMPLE,
PLUS ÉCOLOGIQUE

- Qui facilite l'activité des agents > meilleures conditions de travail, pas de sacs qui nuisent au cadre de vie,
- Qui permet d'effectuer moins de kilomètres sur les circuits de collecte

 économies de carburant et de gaz à effet de serre,
- Qui aide à mieux trier et recycler le verre, le métal, le papier et le plastique > ressources naturelles préservées,
- Qui encourage à diminuer la production d'ordures ménagères -> moins de déchets à enfouir.

Les nouveaux modes de collecte

Dès le printemps 2015, 2 modes de collecte vont être déployés dans les communes, en fonction des choix de leur conseil municipal.

• EN PORTE À PORTE

2 bacs individuels par foyer volume adapté au nombre de personnes dans le logement



EN APPORT VOLONTAIRE

3 conteneurs en libre accès

ordures ménagères





papiers et emballages recyclables (plastique, carton, acier, aluminium)

> emballages recyclables en verre



Dès la mise en place des 2 modes de collecte en 2015, une comptabilisation de la production de déchets de chaque foyer sera effectuée

via une puce installée sur le bac d'ordures ménagères, qui permettra de compter le nombre de fois où le bac sera présenté à la collecte.



via une carte d'accès, qui permettra de compter le nombre d'ouvertures du conteneur collectif d'ordures ménagères.



Un comptage à blanc sera réalisé sur l'année 2016, pour une première facture incitative, si possible en 2017.

EN ACTION

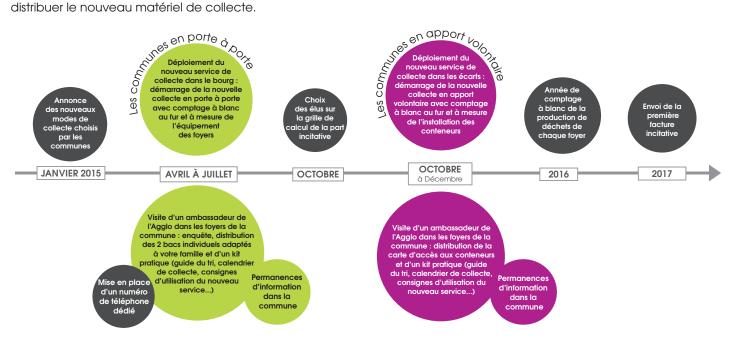
COLLECTE DES DÉCHETS

es 2 modes de collecte e tarification



L'installation du nouveau service de collecte se fera progressivement, secteur par secteur.

Des ambassadeurs de l'Agglo se rendront à votre domicile afin de réaliser l'enquête de terrain, de vous informer et de vous distribuer le nouveau matériel de collecte.







ANNUAIRE AGGLOMÉRATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS

27 boulevard du Colonel Aubry BP 90184 - 79304 Bressuire Cedex 05 49 81 19 00 contact@agglo2b.fr www.agglo2b.fr

ADMINISTRATION

COMMUNICATION

05 49 81 19 00 communication@agglo2b.fr

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

05 49 81 19 00 economie@agglo2b.fr

RESSOURCES HUMAINES

05 49 80 76 10 contact@agglo2b.fr

AMÉNAGEMENT

URBANISME & HABITAT

05 49 81 12 12 urbanisme@agglo2b.fr

TRANSPORT

05 49 81 12 12 contact@agglo2b.fr

ENVIRONNEMENT

DÉCHETS & ASSAINISSEMENT

05 49 81 15 15 contact@agglo2b.fr

DÉVELOPPEMENT DURABLE

05 49 65 12 12 developpementdurable@agglo2b.fr

ASSOCIATIONS

VIE ASSOCIATIVE

05 49 81 19 00 contact@agglo2b.fr

SERVICES A LA PERSONNE

C.I.A.S.

Maintien à domicile Pôle Logement 05 49 81 75 75 social@agglo2b.fr

ENFANCE & PETITE ENFANCE

05 49 81 75 75 enfance@agglo2b.fr

JEUNESSE

Bureau Info Jeunesse Bressuire 05 49 80 48 84 bij@agglo2b.fr

Point Info Jeunesse Argenton les Vallées 05 49 65 99 05

ESPACES AQUATIQUES

ARGENTON LES VALLÉES

05 49 65 79 10

COEUR D'O - BRESSUIRE

05 49 80 71 90 coeurdo@agglo2b.fr

AQUADEL - CERIZAY

05 49 74 49 06 aquadel@agglo2b.fr

AQUADEL - MAULÉON

05 49 81 46 61 aquadel@agglo2b.fr

MONCOUTANT

05 49 72 80 61

CULTURE

BOCAPOLE

05 49 81 78 58 bocapole@bocapole.fr www.bocapole.fr

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

05 49 65 34 63 conservatoire@agglo2b.fr

SCÈNES DE TERRITOIRE

05 49 80 61 55 scenesdeterritoire@agglo2b.fr

MUSÉES

05 49 74 32 24 musees@agglo2b.fr

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

05 49 65 29 27 mediatheque.bressuire@agglo2b.fr

TOURISME

OFFICE DE TOURISME

05 49 65 10 27 info@tourisme-bocage.com www.tourisme-bocage.com

PESCALIS

05 49 72 00 01 resa@pescalis.com www.pescalis.com

Politique de la ville, jeunesse



Cohésion sociale Renforcer l'égalité des territoires



André Guillermic 6ème Vice-Président

La politique de la ville vise à revaloriser les zones urbaines en difficulté et à réduire les inégalités entre les territoires. Il s'agit de conduire des dispositifs contractuels de développement urbain, local et d'insertion économique et social, ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance.

Cette commission intègre également les actions en faveur du logement des personnes défavorisées (Centre

d'Hébergement d'Urgence, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) ainsi que la gestion et l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage.

Le quartier de Valette à Bressuire

Ce quartier a été défini comme quartier prioritaire de la politique de la Ville. Un Contrat de Ville doit être élaboré. Ce contrat établi pour 6 ans associe l'État et les collectivités territoriales. Une commission travaille d'ores et déjà sur les 3

axes: la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, le développement de l'activité économique et de l'emploi.

Un Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinauance

Il est nécessaire d'installer rapidement un Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, afin de prévenir les risques, diminuer les incivilités et coordonner l'action sur le territoire.

La jeunesse

Il existe actuellement plusieurs lieux d'accueil et d'information des jeunes (BIJ, PIJ), afin de les informer dans tous les domaines qui les intéressent. De plus, la médiation jeunesse permet des temps d'écoute, d'échanges et de soutien de projets.

La commission doit définir une politique Jeunesse et sa mise en œuvre à l'échelle de l'Agglo.

Offre de soins 4 maisons de santé

Le projet territorial de santé doit permettre d'améliorer l'offre de soins et de réduire les inégalités de santé sur le territoire. Une maison de santé est un lieu de regroupement des professionnels de santé assurant des activités de soin sans hébergement et participant à des actions de prévention et d'éducation pour la santé ainsi qu'à des actions sociales inscrites dans un projet de santé labellisé par l'Agence régionale de santé.

L'offre de soins

Notre territoire est reconnu comme sous-doté en médecins généralistes. En outre, de nombreux professionnels de santé du territoire souffrent d'une sur-activité.

Afin de remédier à cette situation et de pouvoir anticiper les départs en retraite à venir, il faut proposer des modes d'exercice professionnel qui favorisent l'arrivée de nouveaux praticiens. En facilitant l'exercice coordonné, en équipe et de manière

pluridisciplinaire, les pôles et maisons de santé répondent aux besoins des nouveaux praticiens.

L'Agglomération du Bocage Bressuirais accompagne et soutient les professionnels dans la mise en place de pôles et maisons de santé, portés par des associations de professionnels et s'appuyant sur des projets labellisés par l'Agence Régionale de Santé.

L'Agglo aménage des bâtiments, cofinancés par l'Europe, l'État, la Région et le Département, où les professionnels de santé pourront se regrouper et mettre en œuvre leur projet. En 2015, la collectivité inaugurera ainsi les bâtiments des Maisons de Santé Pluridisciplinaires de Cerizay, Moncoutant et Nueil-Les-Aubiers.





ARGENTON LES VALLÉES

5 place de la Libération



2 médecins généralistes, 1 dentiste, 1 ostéopathe



Ouvert en 2014



MONCOUTANT

rue des Grands Champs



4 médecins généralistes, 3 infirmiers, 2 dentistes,

2 sages-femmes, 1 ostéopathe,

psychologue et 1 neuropsychologue



Ouverture en janvier 2015



CERIZAY rue du Chat Botté



2 médecins généralistes, 3 infirmières, 1 ostéopathe, 1 pédicure-podologue et 1 orthophoniste



841 300 €



Ouverture à l'été 2015



NUEIL-LES-AUBIERS

en face de l'intermarché (ancien magasin Ambiance)



2 médecins généralistes, 2 infirmiers, 1 psychologue et 1 pédicure-podologue



464 000 €



Ouverture à l'automne 2015





Ruralité, transports

Mobilité Faciliter les déplacements au quotidien



7^{ème} Vice-Président

La mobilité est un enjeu primordial sur notre territoire. Du fait de son caractère rural, différents modes de transport doivent être envisagés, pour des publics divers.

Transports

De par la création de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, les services de transport du Conseil Général des Deux-Sèvres (transport scolaire et quelques lignes RDS) nous ont été obligatoirement transférés. Cependant, le Conseil Général continue à gérer ces transports pour le compte de l'Agglo. Par ailleurs, l'Agglo a repris les transports qui étaient auparavant effectués par les anciennes intercommunalités (transport à la demande, transport sur Bressuire et vers les équipements communautaires...).

La mobilité, des enjeux sur le territoire

Sur notre territoire rural, certains publics sont parfois sans moyen de locomotion et ont ainsi des besoins prégnants en matière de mobilité. Il s'agit notamment des personnes âgées, des jeunes ou des personnes en insertion socioprofessionnelle. Il est donc important de faciliter leurs déplacements quotidiens.

Par ailleurs, du fait que la population ne soit pas concentrée essentiellement sur la ville-centre mais soit répartie dans les





villes secondaires et les communes plus rurales, un maillage des services de transport et de mobilité sera nécessaire sur l'ensemble de notre territoire.

L'amélioration de la mobilité des habitants passera par une diversité de solutions.

La commission *Ruralité* et *Transport* se penche depuis septembre 2014 sur l'élaboration d'une politique de transport et de mobilité qui doit permettre de répondre aux besoins de la population.

Cette politique vise à améliorer les services de transport existants mais aussi à proposer de nouveaux services.

Suite à la visite d'une expérience en matière de transport, nos réflexions se portent sur un nouveau service de transport à la demande, avec des horaires d'arrivée fixes, diffusable sur l'ensemble du territoire, vers les pôles principaux et secondaires.

Fourrière animale

Si les habitants trouvent des chiens errants, ils doivent avertir leur commune afin qu'elle réalise les démarches administratives et contacte la fourrière animale. Celle-ci est gérée par l'Agglomération du Bocage Bressuirais en direct ou au travers d'un prestataire.

Chiffres clés

5 100 élèves transportés chaque année à l'intérieur du territoire de l'Agglo

lignes RDS gérées par l'Agglo Lignes 11, 13, 14, 40, 41, 42, 43



Enfance, petite enfance



Services et structures d'acccueil L'enfant au cœur d'un projet éducatif



Yolande Sechet 8ème Vice-Présidente

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a en charge l'accueil des tout-petits, le péri-scolaire, l'accueil du mercredi après-midi et l'accueil de loisirs pendant les petites et grandes vacances.

A l'issue d'un tout premier état des lieux, c'est le constat d'une grande diversité de l'offre qui prévaut sur le territoire, cet ensemble constituant

un objet particulièrement propice à l'engagement des différents acteurs dans une démarche collective. En effet, que ce soit par une gestion associative, par les centres socioculturels ou par Familles Rurales, par des professionnelles privées que sont les assistantes maternelles ou par une gestion directe de l'Agglo, la prise en charge des tout-petits mais aussi des jeunes en âge scolaire, concerne directement la vie quotidienne des familles. Et c'est donc bien le souci premier des élus de la commission Enfance, Petite enfance que de proposer un projet éducatif cohérent, de qualité, s'agissant de veiller à la diversité des formules d'accueil, équitable en termes d'attribution de subventions et de tarification, capable de mobiliser l'ensemble des ressources disponibles sur le territoire tant du point de vue culturel, sportif ou touristique ; le périmètre de l'Agglomération du Bocage Bressuirais étant considéré comme un réel atout. Les élus de l'Agglo sont soucieux de voir s'engager cette





réflexion à l'échelle locale pour l'amélioration du service rendu aux familles mais aussi pour le bonheur de nos jeunes enfants et l'enrichissement du lien social.

Les dossiers en cours et projets à venir

- ■Élaboration d'un diagnostic de territoire en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales,
- ■Rédaction du projet Petite enfance et Enfance (0-17 ans) et des contrats d'objectifs : aspect quantitatif (nombre de places réparties sur le territoire) et aspect qualitatif (diversité des formules d'accueil),
- Harmonisation des outils et fonctionnement des services : règlements intérieurs, tarification, programmation des activités...,
- Articulation des fonctionnements entre les services de l'Agglo et les partenaires associatifs,
- ■Harmonisation des supports de communication, page web relative aux actions Petite enfance & Enfance.

Les enjeux de notre politique

- Offrir un service de qualité pour permettre aux jeunes enfants de mobiliser l'ensemble des ressources disponibles de leur environnement afin de s'intégrer sur le territoire et devenir progressivement acteurs de leur vie,
- ■Répondre aux attentes des familles pour une meilleure conciliation de leur vie sociale et professionnelle,
- ■Garantir un accueil des jeunes enfants pour le bien-être des jeunes familles qui s'installent sur le territoire ou pour leur maintien.



SERVICE ENFANCE & PETITE ENFANCE 05 49 81 75 75 social@agglo2b.fr

www.agglo2b.fr



Vous retrouverez sur le site internet de l'Agglo l'ensemble des offres de garde, selon vos besoins, que vous souhaitiez privilégier la proximité, les activités ou les regroupements en accueils de loisirs.





Aménagement du territoire, urbanisme

Schéma de Cohérence Territoriale Imaginer l'Agglo dans 10 ans



Claude Pousin 9ème Vice-Président

Afin de planifier le développement de son territoire pour les 10 années à venir, l'Agglomération du Bocage Bressuirais élabore un Schéma de Cohérence Territoriale.

La commission Aménagement du territoire, urbanisme travaille à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), initié par le Pays du Bocage Bressuirais, et à

définir les politiques en matière d'aides à la rénovation de l'habitat. C'est un vrai travail de synthèse et de recherche d'équité entre les pratiques des anciennes communautés de communes qui composent maintenant l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

L'instruction du droit du sol

L'Agglo exerce la compétence en matière d'instruction du droit du sol. Il s'agit des permis de construire, des autorisations de travaux, des certificats d'urbanisme...

Le Schéma de Cohérence Territoriale

Il s'agit d'un document de planification intercommunale de portée règlementaire. C'est un outil qui permet de mettre en œuvre les grandes orientations d'aménagement et de développement. Il fixe un cadre de référence pour les politiques sectorielles (liées à l'habitat, aux déplacements des personnes et des marchandises, au développement économique et commercial, à l'environnement, aux loisirs,



à l'organisation de l'espace...). Ce document oriente l'évolution d'un territoire sur 10 à 15 ans.

Après une période de ralentissement liée aux élections municipales, la phase de concertation a repris et l'élaboration du document est prévue pour fin 2015.





Tourisme O

Accompagner les projets touristiques **Valoriser notre territoire**



. Vice-Président Hébergements, restaurants, sites de visites... L'Agglomération du Bocage Bressuirais propose une offre complète en matière de tourisme et de loisirs.

Valoriser les sites du territoire

L'Agglomération du Bocage Bressuirais mène des actions d'accompagnement et de valorisation de sites touristiques et du patrimoine (la vallée de l'Argenton par exemple).

Pescalis

Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'Agglo a en charge le développement de Pescalis. Le premier engagement de la collectivité est de dynamiser ce site. Aujourd'hui, la découverte des étangs est accessible à tous gratuitement et un nouveau restaurant va ouvrir sur la place de Pescalis le 1^{er} mars 2015. La qualité et la capacité d'accueil des touristes seront renforcées et Pescalis, à terme, sera un site majeur du point de vue pédagogique autour des thématiques de la faune, de la flore et de la pêche.

Le deuxième engagement est d'ouvrir ce site à la population locale avec une véritable offre d'animation permanente et événementielle, construite en synergie avec les associations locales et les services Culture et Environnement de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.



L'Office de tourisme du Bocage Bressuirais

Le Bocage Bressuirais, territoire rural au carrefour des envies de nos clientèles, doit se fixer des objectifs ambitieux dans un environnement favorable, celui du développement exponentiel du Puy du Fou. L'enjeu de l'Agglomération du Bocage Bressuirais est de définir un plan d'actions permettant de valoriser notre territoire auprès des clientèles et d'accompagner les acteurs du tourisme face aux nouveaux besoins des consommateurs.

Accompagner les acteurs touristiques

L'Office de tourisme du Bocage Bressuirais se positionne aujourd'hui dans l'accompagnement des acteurs du tourisme, au travers de formations pratiques (apprentissage de l'anglais, découverte des outils numériques, connaissance du territoire), de l'aide à la promotion et à la commercialisation de l'offre (logiciel de vente en ligne, conseils) et du développement et de l'amélioration de l'offre de randonnée, une des grandes richesses du Bocage Bressuirais.

www.tourisme-bocage.com



Vous trouverez sur le site internet de l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais toute l'offre en matière d'hébergements, de restauration, de sites de visites et de loisirs.



OFFICE DE TOURISME DU BOCAGE BRESSUIRAIS Place de l'Hôtel de Ville à Bressuire 05 49 65 10 27 www.tourisme-bocage.com



PESCALIS Route de Niort à Moncoutant 05 49 72 00 01 www.pescalis.com

Chiffres clés

3 000 lits marchands en Bocage Bressuirais

150 000 nuitées en Bocage Bressuirais

1 200 kilomètres de chemins de randonnée pédestres et VTT, entretenus et balisés

795 600 nuitées en Deux-Sèvres

1,9 million de visiteurs au Puy du Fou en 2014 1.4 million en 2009





Services techniques

Mutualisation L'optimisation au cœur des services



Thierry Marolleau 11ème Vice-Président

Basés à Rorthais, les services du pôle Services techniques et mutualisation se composent des bureaux d'études Voirie et bâtiments, des archives, du système d'information géographique, du service informatique, téléphonie et réseaux, du service préventionhygiène-sécurité, de administratif pour la gestion du parc routier et des biens immobiliers ainsi que des équipes techniques

d'entretien. Une commission de 23 membres travaille en étroite relation avec ces services.

Nos services interviennent pour l'entretien de l'ensemble des bâtiments et équipements communautaires (multi-accueils, bibliothèques, piscines...).

Le parc routier est composé de 160 véhicules.

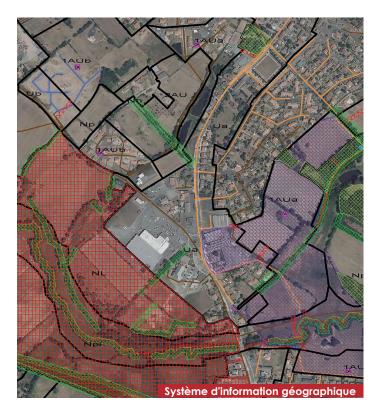
Les services utilisent 260 bâtiments sur le territoire dont un tiers appartient à l'Agglo.

Les services Archives et Bureaux d'études travaillent pour l'ensemble des communes, étudient et préparent les dossiers techniques liés aux nouveaux investissements de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

La mutualisation, un enjeu de performance et d'économie

L'Agglo va élaborer un schéma de mutualisation ambitieux dès 2015. Nous devons aller le plus loin possible dans l'analyse des optimisations à mettre en place, que ce soit dans nos services internes ou avec les communes. Le bloc territorial communes-agglomération est la structure de base des services à l'habitant qui doit apporter le meilleur service au moindre coût, dans la plus grande efficacité pour chaque citoyen du territoire. La mise en commun d'actions ou de moyens a déjà commencé avec notamment la formation des agents.

En réduisant les dotations des collectivités territoriales,



l'État nous encourage à poser prioritairement la question d'une meilleure utilisation des ressources disponibles. La capacité des élus communautaires et communaux à avoir une vision globale et partagée du territoire doit permettre d'organiser et de structurer les services permettant ainsi de réaliser les économies indispensables à l'optimisation de nos moyens. Ces économies doivent renforcer nos capacités d'investissement pour envisager un territoire mieux équipé et attractif. Le schéma de mutualisation qui s'annonce doit recevoir l'adhésion de tous : élus et personnel sont au service de la performance et de l'ensemble de la population.



Gestion des déchets

DOSSIER SPÉCIAL p.11-12

Déchetteries De nouvelles filières de recyclage





Michel Pannetier 12ème Vice-Président

développement de nouvelles filières de recyclage en déchetteries poursuit. L'objectif reste toujours le même : réduire l'enfouissement, limiter les pollutions et offrir une seconde vie à vos déchets!

Retrouvez, en pages centrales de ce magazine, une présentation de nos projets sur le service de collecte.

Amiante liée

Nouvelles conditions de dépôt pour les usagers particuliers (déchetterie de Bressuire) depuis le 1er janvier 2015 :

- ■Inscription obligatoire avant tout dépôt à l'accueil du Pôle Environnement (Rue Lavoisier - ZI Saint-Porchaire - Bressuire),
- Regroupement des apports sur une journée dédiée,
- Déchets acceptés: couvertures en fibrociment (avant 1997), canalisations, plaques d'isolation,
- ■Gratuité pour les 150 premiers kilos puis 0,204 € TTC le kilo supplémentaire.

Pour rappel: les déchets d'amiante liée des professionnels (agriculteurs, entreprises du bâtiment...) ne sont pas acceptés sur la déchetterie de Bressuire.

Entretien, bricolage, jardinage

Des déchets spécifiques à apporter en déchetterie



Eco-DDS, partenaire de l'Agglo, est depuis 2014 le premier éco-organisme agréé pour la collecte et le traitement de ces déchets très particulier.

De plus, les stations d'épuration ne sont pas équipées pour les traiter.

Des déchets à risques

Les déchets spécifiques sont généralement issus de produits comportant des substances chimiques nocives pour notre santé et notre environnement. Jetés au mauvais endroit (évier, toilettes, jardin, poubelles...), ils peuvent être nuisibles.

Comment agir?

Les déchets spécifiques doivent être apportés à la déchetterie, dans leur emballage d'origine ou dans un contenant avec une inscription permettant d'identifier le produit (étiquette...).

Repérer les déchets spécifiques à la maison



Recyclage

Du nouveau pour le mobilier

Depuis le 1^{er} octobre 2014, les habitants de l'Agglo peuvent déposer leur mobilier usagé dans la benne Eco-Mobilier de la déchetterie de Bressuire. En France, une famille de 4 personnes se sépare en moyenne de près de 100 kg de mobilier par an.

Désormais, lorsque vous achetez une table, un canapé... vous payez une

éco-participation qui permet à Ecomobilier, nouvel éco-organisme agréé, d'organiser les filières de valorisation. dispositif de collecte sera prochainement étendu à toute

l'Agglomération.

CHAISES FAUTEUILS RANGEMENTS LITERIE

Les éléments de décoration et de récréation ne sont pas considérés comme du mobilier. Les déchets suivants sont à orienter vers les autres bennes : tapis, poussettes, sièges auto, sanitaires, parquet, portes, fenêtres...

2 solutions pour vous défaire de vos meubles usagés

■Le don à une association pour les meubles encore en bon état (partenariat de l'Agglo avec Emmaüs), ■La benne mobilier pour le recyclage

des meubles hors d'usage.

deviennent meubles Que usagés?

- recyclage, démantèlement,
- ■La production d'énergie: valorisation sous forme de chaleur ou d'électricité.





Environnement, développement durable

Plan climat **Du bon sens dans l'action**



Catherine Puaut 13^{ème} Vice-Présidente

La loi du Grenelle II demande aux établissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 50 000 habitants, de mettre en place des actions, en rapport avec le **Développement Durable**.

Notre objectif est d'adapter aux différents projets, les normes auxquelles on ne peut se soustraire, d'optimiser la démarche et d'avancer ensemble dans le respect de tous.

Déterminée à **ne pas faire "une écologie punitive"**, l'Agglomération du Bocage Bressuirais souhaite mettre en place une gestion raisonnée, accessible, qui ne soit pas considérée comme un frein au développement économique, mais un moyen d'évolution de notre territoire. **Tout est à construire**, à mettre en place. Il nous faudra travailler en transversalité au sein de la communauté d'agglomération mais aussi avec les collectivités, les entreprises, les particuliers..., tout en étant exemplaire.

Le Plan Climat Énergie Territorial (PCET)

Le PCET est un projet territorial de développement durable qui a pour finalité la lutte contre le changement climatique. Il constitue le volet énergie d'une stratégie globale de développement durable. Les actions et les thématiques évolueront selon les choix statégiques des élus et les moyens humains et financiers à y consacrer.

Il va s'agir de réaliser un Bilan carbone, un diagnostic territorial et d'élaborer et de mettre en œuvre un programme d'actions pour les services et les communes du territoire, mais aussi pour ses habitants.

La sensibilisation et la communication auprès des élus, des agents et du grand public seront indispensables, notamment au travers de la création d'un Espace Info Energie.

Paysage et biodiversité

Un groupe de travail composé d'acteurs environnementaux du territoire sera mis en place afin de travailler en lien avec le SCoT.

Il s'agira également de coordonner l'animation et de valoriser les Espaces Naturels Sensibles du territoire, de mettre en œuvre la Charte Forestière et Bocagère et de réfléchir à une gestion différenciée des sites (stations de lagunage par exemple).

L'animation du site Natura 2000 de la Vallée de l'Argenton, visant à protéger et à valoriser les habitats naturels et les espèces, sera poursuivie.

Agriculture

Dans ce domaine, nous projetons d'élargir le projet de développement des circuits courts et de travailler, avec les partenaires, à la mise en place d'actions concrètes.

À la demande de l'État, un rapport annuel de développement durable sera rédigé.

Animation et sensibilisation

Nous coordonnons des actions de sensibilisation via les associations environnementales existantes et des animations sont réalisées dans les écoles, les centres de loisirs ou à l'occasion de sorties natures tous publics, sur l'ensemble du territoire.

Gestion des espèces exotiques envahissantes

Des programmes de luttes sont menés contre le développement des ragondins et du Xénope (batracien ravageant les affluents de la Loire) avec un prêt de matériel pour les piégeurs volontaires.

Gestion des Milieux Aquatiques

Notre enjeu est l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau, selon la Directive cadre Européenne sur l'Eau, et nous nous fixons comme objectif la restauration et l'entretien des cours d'eau du territoire, par des programmes d'action pluriannuels.

Actuellement, les syndicats des 2 bassins versants (Sèvre Nantaise et Thouet) ont signé des conventions de partenariat et des conventions d'entente avec l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Pour une meilleure cohérence et visibilité, l'objectif est de simplifier l'organisation de la gestion des rivières, en travaillant par bassin versant, l'Agglo assurant l'exercice de la compétence. Toutefois il est indispensable de travailler avec les élus de terrain.





Assainissement, eaux pluviales



Environnement

Assainir pour protéger la ressource en eau



Jacques Billy 14^{ème} Vice-Président

Qu'il soit collectif ou autonome, l'assainissement permet de traiter l'eau utilisée pour nos besoins quotidiens.

Cet assainissement permet entre autres de protéger la ressource en eau, la faune et la flore des rivières.

Des objectifs à court terme

La commission Assainissement, eaux pluviales s'est réunie à 3 reprises en 2014, afin de travailler sur la politique d'assainissement de l'Agglomération du Bocage Bressuirais et elle s'est fixé 4 objectifs :

- ■Harmoniser, par lissage, les tarifs d'assainissement collectif et non collectif sur l'ensemble du territoire,
- Etablir un programme pluriannuel de travaux d'assainissement et d'eaux pluviales, sur la base d'une étude prospective financière. Pour définir les priorités des opérations pour le mandat, 5 réunions se sont déroulées par canton en présence des maires et des élus de la commission : le 17 septembre pour Mauléon, le 24 septembre pour Argenton les Vallées, le 14 octobre pour Cerizay, le 15 octobre pour Moncoutant et le 23 octobre pour Bressuire.
- ■Programmer le déploiement du contrôle de l'assainissement non collectif (SPANC) sur l'ensemble

du territoire. Pour une équité des usagers, les prochains diagnostics périodiques seront réalisés sur Beaulieu sous Bressuire, Boismé, Bressuire, Chambroutet, Chiché, Clazay, Courlay, Faye l'Abbesse, Noirlieu, Noirterre, Saint-Sauveur et Terves. La démarche sera présentée lors d'une réunion publique dans chaque commune.

■Mettre en place un service de gestion des eaux pluviales, harmonisé sur tout le territoire, comprenant la maitrise d'œuvre sur les études, la construction d'ouvrages, des réseaux, ainsi que l'exploitation des équipements. Les limites de compétence (bourgs, secteurs déjà desservis, secteurs urbanisés...) sont mises en place depuis le 1er janvier 2015.

Les perspectives

- ■Mener une étude sur le devenir des boues de station d'épuration pour pérenniser la filière et réduire les coûts de fonctionnement,
- ■Améliorer la qualité et le fonctionnement des réseaux d'assainissement, par des campagnes de vérification des branchements et par la réalisation de diagnostics,
- Fixer une participation financière éventuelle du budget assainissement ou eaux pluviales, pour certaines opérations d'urbanisation nécessitant des extensions des réseaux.



SERVICE ASSAINISSEMENT & EAUX PLUVIALES 05 49 81 15 15



Retrouvez l'Agglo sur internet

